

La ville de Nangis

(Seine et Marne) - 8660 habitants située à 45 min de Paris

RECRUTE

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence (PEC) un Contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Poste à pourvoir début septembre 2019

Placé(e) sous l'autorité du Maire, de la Directrice Générale des Services et de la responsable du service de la police municipale, vous aurez pour missions de :

- Appliquer les directives du Maire en matière de surveillance de la voie publique et de verbalisation dans le cadre des prérogatives liées à l'assermentation,
- Veiller au respect et à l'exécution des arrêtés municipaux,
- Surveiller et sécuriser les voies et biens publics,
- Contrôler le stationnement et la circulation,
- Surveiller et sécuriser les jours des marchés,
- Surveiller et sécuriser les différentes manifestations et festivités publiques,
- Sécuriser et surveiller le stationnement aux abords des établissements scolaires et assurer des missions d'ilotage en binôme avec un agent de police municipale,
- Assister aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) en collaboration avec les agents de police municipale,
- Accueillir, informer et orienter les usagers au sein du poste de la Police Municipale et sur les voies publiques, en développant le dialogue de proximité,
- Constater et verbaliser les différentes infractions faites sur le territoire de la commune,
- Rédiger et diffuser des rapports d'activités, comptes rendus et procès-verbaux liés à l'activité,
- Assurer des patrouilles pédestres, véhiculées, en VTT, en binôme avec un agent de la police municipale (ponctuellement seul),
- Travail en uniforme.

PROFIL :

- Intérêt pour la réglementation en matière de police municipale
- Sens du service public
- Respect de la déontologie, du devoir de réserve et de la hiérarchie
- Disponibilité
- Esprit d'équipe et maîtrise de soi
- Connaissance de l'outil informatique
- Permis B obligatoire
- Bonne moralité en vue d'un agrément judiciaire et d'une prestation de serment

QUALIFICATION

Poste vacant accessible **exclusivement** à des candidats éligibles au CAE.

Les conditions d'éligibilité sont obligatoirement à vérifier auprès du Pôle Emploi, de la mission locale et/ou de Cap Emploi avant tout acte de candidature.

REMUNERATION ET CONDITIONS D'EMPLOI

SMIC

Contrat à durée déterminée d'un an minimum et de trois ans maximum, à temps complet (35 heures)

Plan de formation individualisé

Travail du lundi au samedi matin par roulement

HORAIRES ET PARTICULARITES

Planning variable en fonction des demandes de l'autorité territoriale ou de circonstances particulières.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + C.V.) à Monsieur le -Maire - Hôtel de Ville - BP 55 - 77370 NANGIS **avant le 31 juillet 2019.**